

## Commission des champs de bataille nationaux

Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU	Initiatives prévues	Ambitions ou cibles nationales associées et/ou cibles mondiales
<p>ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte des considérations environnementales dans les processus et les contrôles de gestion des achats;</li> <li>• Veiller à ce que les décideurs aient la formation et la sensibilisation nécessaires pour appuyer le principe d'achats écologiques;</li> <li>• Veiller à ce que les principaux cadres incluent la contribution et le soutien aux objectifs d'achats écologiques du gouvernement du Canada dans leurs évaluations de rendement.</li> <li>• Sensibilisation du personnel, des fournisseurs et des sous-traitants aux notions d'achat responsable.</li> <li>• Intégration des critères de développement durable aux appels d'offre.</li> <li>• Favoriser l'achat de véhicules hybrides ou électriques</li> </ul>	<p>Lors de nouveaux achats, se référer à la Politique de développement durable de la CCBN en vigueur depuis novembre 2010.</p>
<p>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la patrouille à vélo, à pied et en voiturette de golf lorsque la météo le permet.</li> <li>• Récupérer l'eau de pluie pour en faire une utilisation sur le parc.</li> </ul>	<p>Pour l'été 2023, effectuer au moins 200 heures de patrouille à vélo, à pied et en voiturette de golf électrique.</p> <p>Continuer de récupérer l'eau de pluie et d'utiliser l'eau récupérée pour assurer une réduction de la consommation d'eau potable lors de l'irrigation</p>

<p>ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (suite)</p>		<p>des végétaux et des espaces verts.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la consommation d'eau avec des robinets et toilettes à faibles débits.</li> </ul>	<p>Lors de nouvelles constructions ou de remplacements (si possible) installer des appareils à faible débit pour diminuer la quantité d'eau consommée.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conversion des lampadaires au DEL.</li> </ul>	<p>Dès que les ampoules actuelles cessent de fonctionner, faire leur remplacement par des ampoules au DEL lorsque possible.</p>